

**COURS DE BASE dispensés dans le cadre de l'Université****Faculté de droit**

COURS OBLIGATOIRES (*)		
Droit des constructions et du logement (programme de Bachelor)	M. François BELLANGER	2.00 h
Droit de l'aménagement du territoire	M. François BELLANGER	2.00 h
Droits réels	M. Bénédicte FOËX	3.00 h

Les heures de cours sont exprimées en heures hebdomadaires à suivre durant un semestre uniquement.

* Cours non obligatoires pour les candidats titulaires d'un titre universitaire en droit si le cours a été suivi depuis moins de cinq ans et que la note à l'examen a été égale ou supérieure à 4.

Faculté d'économie et management (GSEM)

COURS OBLIGATOIRES (*)		
Comptabilité financière I	M. V. DOUSSE	4.00 h
Introduction générale à la fiscalité	M. A. FALTIN	2.00 h

Les heures de cours sont exprimées en heures hebdomadaires à suivre durant un semestre uniquement.

* Cours non obligatoires pour les candidats titulaires d'un titre universitaire en sciences commerciales ou HEC, si le cours a été suivi depuis moins de cinq ans et que la note à l'examen a été égale ou supérieure à 4.